

2024 - 2025



Formulaire de demande de bourse en partenariat



**FONDATION
ASSELIN**
CÉGEP DE JONQUIÈRE

En inspection municipale



Bourse offerte à une ou un étudiant(e) du Cégep 3^e année à temps complet en techniques d'aménagement et d'urbanisme du Cégep de Jonquière



*Pour l'avancement de l'éducation et la recherche
2505, rue St-Hubert, local 147.2, Jonquière (Québec) G7X 7W2
Tél. : 418 542-4102
fondationasselin@cegepjonquiere.ca*

1 : IDENTIFICATION

Nom :

Adresse :

Code postal :

Courriel :

Date de naissance :

2 : DOSSIER SCOLAIRE

Joindre le bulletin cumulatif du niveau collégial jusqu'en décembre 2024 (inclusivement et copie numérisée).

3 : MOTIVATION DE LA DEMANDE DE BOURSE

Joindre une lettre de motivation d'environ 250 à 500 mots expliquant les raisons qui motivent votre candidature à cette bourse.

Vous pouvez y aborder différents éléments tels que :

- *Quels sont vos objectifs de carrière?*
- *Quels sont vos intérêts et implications dans le domaine à l'extérieur des cours?*
- *De quelle façon la technique vous a fait évoluer?*
- *Avez-vous des besoins financiers particuliers?*
- *Avez-vous une situation personnelle particulière? Etc...*

4 : DÉCLARATION

Par la présente, je soussigné(e) _____ déclare avoir pris connaissance des règles d'éligibilité (jointes au présent formulaire de demande) des donateurs et avoir inscrit, dans ce formulaire, des renseignements vrais et complets. J'autorise la Fondation à vérifier, par les moyens et dans les limites prévues par la loi, l'exactitude des revenus déclarés.

Date :

Signature :

Toute demande reçue après le 14 mars 2025 ne pourra être considérée. Seuls les dossiers complets seront étudiés.

BOURSE EN PARTENARIAT D'UNE VALEUR DE 1 000 \$

FONDATION ASSELIN DU CÉGEP DE JONQUIÈRE / CAIN LAMARRE

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

- Être étudiante ou étudiant à temps plein à l'enseignement régulier en techniques d'aménagement et d'urbanisme au Cégep de Jonquière ;
- Être au Cégep 3e année ;
- Avoir réussi avec succès tous les cours de spécialité du programme jusqu'à la 5^e session académique incluse. Une attention est portée sur les cours suivants :
Code national du bâtiment, Permis et certificats, Prise de décision en urbanisme, Gestion du territoire régional.
- Remplir un formulaire de demande disponible au département des techniques d'aménagement et d'urbanisme ou sur le site Web de la Fondation Asselin du Cégep de Jonquière au www.fondationasselin.ca ;
- Remettre votre candidature d'ici le 14 mars 2025 à 16 h 00 au responsable du département de TAU;
- Remettre la copie originale et une copie numérique ;
- Préparer et présenter un bilan des apprentissages *- Échéance : 14 mars 2025.

L'ÉVALUATION DES DEMANDES

- Le comité analysera les demandes après le 15 mars 2024 et la décision finale sera rendue en mai 2024 lors de la journée de retour des stages ;
- Les demandes seront analysées sur les critères suivants :
 - ~ Qualité du dossier scolaire pour les cours en inspection ;
 - ~ Qualité de la demande (motivation/justification) ;
 - ~ Implication dans le domaine de l'urbanisme ;
 - ~ Progression de l'élève dans les cours du programme ;
 - ~ Contenu et présentation du bilan des apprentissages;

*LE BILAN DES APPRENTISSAGES

Il s'agit d'un dossier comprenant une présentation graphique qui brosse le portrait des connaissances et compétences acquises dans un domaine spécifique (au choix de l'étudiant) lié à l'urbanisme.

Le dossier doit rassembler des productions réalisées pendant la formation scolaire (travaux, laboratoires, plans, projets, présentations, etc.). Il peut comprendre les expériences réalisées en dehors de la formation spécifique, mais reliées au domaine (travail d'été, implications dans le milieu, etc.).

Il s'agit en quelque sorte d'un document qui résume ce que l'étudiant a appris dans le cadre de la formation et qui expose le savoir-faire acquis relatif à une thématique particulière.